



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - avril 2021

INFORMATIONS DU MAIRE

Pandémie de la COVID-19

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ([MAMH](#)) nous a annoncé le dépôt dans le compte de la Municipalité d'un montant de 34 278 \$ afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur nos finances. Ce montant constitue le deuxième versement d'une aide globale de 109 691 \$. La première tranche de 75 413 \$ nous avait été versée en décembre dernier. Ces sommes servent à plusieurs fins, notamment à compenser le congé d'intérêt et de pénalité pour le deuxième versement des comptes de taxes en 2020, pour l'achat de matériel comme les masques, les produits désinfectants, les écrans protecteurs, les équipements pour le télétravail, pour l'organisation adaptée aux mesures sanitaires des camps de jour en 2020 et 2021, pour les élections partielles en décembre dernier ainsi que pour les pertes de revenus, principalement dans le secteur du tourisme et de la culture.

Piste d'hébertisme

Suite à une suggestion de plusieurs membres du comité aviseur du [Parc nature et culture](#), la Municipalité a fait une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation dans le cadre du [Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives](#) (PAFIRS). La ministre Isabelle Charest nous a informés que notre projet a été accepté pour une subvention de 94 650 \$, ce qui représente 66,66 % des coûts totaux pour l'aménagement de cette piste d'hébertisme que nous construirons le long d'un sentier du Parc nature et culture, à l'arrière de la [Bibliothèque](#). Les travaux sont prévus cet été. Il faut souligner que cette somme provient à part égale du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec.

Contribution au patrimoine religieux

Comme à chaque année depuis plusieurs années, le Conseil municipal a décidé d'accepter la demande d'aide financière de 10 000 \$ de la Fabrique de la [paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance](#), communauté de Saint-Élie-de-Caxton. Cette contribution servira à l'entretien des bâtiments et des infrastructures patrimoniales au cœur de notre village, notamment aux travaux de peinture de toutes les fenêtres de l'église (côté extérieur) et à compléter la restauration des deux autres portes sur la façade de l'église. La Municipalité est heureuse de s'associer à la conservation des joyaux patrimoniaux de Saint-Élie-de-Caxton.

Règlements d'emprunts « parapluie »

Le Conseil municipal a adopté deux [règlements d'emprunts de type « parapluie »](#) de 250 000 \$ chacun. Le premier sera dédié à l'acquisition de véhicules et de machinerie pour nos travaux

publics et le second pour l'achat d'équipements récréatifs pour le service des loisirs. L'adoption de ces deux règlements ne signifie pas que nous procédons à ces dépenses dans l'immédiat. Toutefois, ceux-ci nous permettront de précéder à des acquisitions, prévues au budget ou au plan triennal d'immobilisations, au moment requis, sans avoir à faire un règlement d'emprunt à chaque fois pour chacune des acquisitions. Dans tous les cas, le Conseil municipal devra procéder à ces achats par résolution spécifique pour chacune des acquisitions selon les besoins de ces services pour répondre aux attentes de la population. De plus, toutes subventions ou contributions versées pour le paiement d'une partie de la dépense réduira d'autant le montant du remboursement de l'emprunt. À titre d'exemple, le montant de 94 650 \$ obtenu pour la piste d'hébertisme diminuera le montant de l'emprunt pour cette infrastructure de loisir.

Distribution d'arbres

[L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice](#) nous offre gratuitement, encore cette année, des plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre. Nous procéderons à la distribution en respectant les mesures sanitaires, au Garage de la culture, le vendredi 14 mai de 10 h à 15 h et, **s'il en reste**, le samedi 15 mai de 9 h à 11 h. Nous avons demandé plusieurs essences, comme l'érable, le bouleau, le chêne, le noyer, le cerisier, le mélèze, le pin et l'épinette, mais l'arrivage sera selon les disponibilités. Pour plus d'informations, vous pouvez contactez madame Sandra Gérôme, inspectrice en bâtiment et environnement par courriel à urbanisme@st-elie-de-caxton.ca ou par téléphone au 819 221-2839, poste 2945.

Crédit d'impôt pour la mise aux normes de votre fosse septique

Si vous avez fait des travaux pour mettre aux normes votre installation d'assainissement des eaux usées résidentielles (fosse septique) depuis 2017, vous pouvez demander un crédit d'impôt dans votre déclaration de revenus du Québec. Les travaux peuvent porter sur la construction, la rénovation, la modification, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées. Le montant de ce crédit représente 20 % des dépenses admissibles au-delà du premier 2 500 \$ et peut atteindre un remboursement maximal de 5 500 \$. À titre d'exemple, si vos travaux ont coûté 15 000 \$, vous pouvez avoir un crédit d'impôt de 2 500 \$. Parmi les coûts admissibles, il y a les matériaux, l'entrepreneur, la remise en état des lieux, les permis et les études préalables. Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site de Revenu Québec voir le [formulaire TP-1029.AE](#) ou contacter madame Sandra Gérôme, inspectrice en bâtiment et environnement par courriel à urbanisme@st-elie-de-caxton.ca ou par téléphone au 819 221-2839, poste 2945.

Aide aux entreprises et aux commerces - Rappel

Si vous avez une entreprise ou un commerce et que vous avez besoin d'un apport financier pour soutenir votre fonds de roulement dans le contexte actuel, n'hésitez à contacter monsieur Jean-Frédéric Bourassa, coordonnateur au Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé au 819 228-9461, poste 3903 ou par courriel : sedt@mrc-maskinonge.qc.ca ou jean-frederic.bourassa@mrc-maskinonge.qc.ca.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DU CONSEILLER ET DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Camp de jour 2021 - Période de préinscription

Le camp de jour se tiendra du 28 juin au 12 août 2021, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, sans service de garde. Les enfants sont répartis en 2 groupes ou bulles, soit un groupe de 5 à 8 ans et un groupe de 9 à 12 ans. Le nombre d'inscriptions est limité à 25 (mesures Covid-19). Seules les inscriptions pour la période complète de l'été sont offertes aux coûts suivants : 1^{er} enfant 300 \$, 2^e enfant 275 \$, 3^e enfant 250 \$ et 4^e enfant 225 \$. Dépendamment du nombre d'inscriptions, selon l'âge des enfants, il est possible que les groupes d'âges puissent être modifiés.

La programmation variée et nouvelle saura plaire aux enfants : visites d'invités spéciaux, sorties et ateliers culturels, horticulture, etc. Nous sommes en mode préinscription ! Les dates d'inscriptions officielles seront communiquées prochainement. Les informations à fournir sont : le nom de l'enfant, l'âge au 28 juin, le nom du parent, le numéro de téléphone et l'adresse courriel. Vous communiquez avec Louis-Gabriel Demers, responsable du camp de jour, à l'adresse courriel : campdejour@st-elie-de-caxton.ca.

Francine Buisson, conseillère municipale
Louis-Gabriel Demers, responsable du camp de jour

Environnement

- **Activité Maski s'ramasse - 24-25 avril**

Chaque année, à la fonte des neiges, de grandes quantités de déchets sont observées en bord de rue et se retrouvent dans la nature puis, un jour ou l'autre, dans nos précieux cours d'eau. C'est une problématique qui nous concerne tous ! Les **24 et 25 avril**, je contribuerai à la mise en valeur du village et à la lutte aux déchets sauvages en participant à [Maski s'ramasse](#) avec ma petite famille. Je porterai une attention particulière à la rue St-Pierre et aux rues avoisinantes et j'encourage tous les citoyens à faire de même dans leurs secteurs ! Un espace spécialement dédié à la cueillette des déchets sera disponible au garage municipal. Merci de votre engagement.

- **Trousses d'économie d'eau potable**

Saviez-vous que les Québécois sont les plus grands consommateurs d'eau au Canada ? Toilette, bain, douche, lessive, alimentation, on évalue à 420 litres par jour notre consommation moyenne d'eau potable par personne. C'est énorme ! Pour faire baisser cette « performance », et par le fait même économiser en frais de chauffage de l'eau par exemple, le programme [Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense®](#) propose des trousseaux pour les citoyens avec un tarif préférentiel s'ils passent par la Municipalité.

Intéressé ? Visitez le <https://www.hydroquebec.com/affaires/programmes-outils/economiseurs-eau-municipal.html> et contactez Odette Villemure (info@st-elie-de-caxton.ca / 819 221-2839, poste 2900) pour signifier votre intérêt.

Thierry Archambault-Laliberté, conseiller municipal

Informations communautaires

- **Du Coeur au Ventre, Saint-Élie de Caxton**

Ce nouvel organisme offre de l'aide aux gens dans le besoin. Si vous êtes citoyens de Saint-Élie-de-Caxton et que vous vivez une période difficile, nous sommes là pour vous aider. Les personnes doivent valider leur admissibilité en communiquant par téléphone au 819 221-3447 ou 819 221-5421. Discretion assurée !

- **Vous vivez de la violence, vous vous sentez seules et terrifiées...**

[Maison Le Far](#) (Famille Accueil Référence) ! Une maison d'hébergement qui a pour mission de venir en aide aux femmes éprouvant des difficultés personnelles, familiales, conjugales ou victimes de violence ainsi qu'aux enfants qui les accompagnent. Pour de l'information, de l'aide ou simplement pour parler de ce que vous vivez : téléphonez au 819 378-2990. Confidentiel et gratuit !

- **Commanditaires pour bancs de parc**

Un projet de bancs publics est en cours actuellement. Installés dans quelques beaux endroits de notre village, ces bancs offriront un petit moment de repos et de détente aux marcheurs(ses). Nous recherchons actuellement des commanditaires pour mener à bien ce projet. Ça vous tente, contactez-moi, Gina Lemire, au 819 221-5421.

Gina Lemire, conseillère municipale

Site Web municipal

- **Répertoire des commerces et services**

Les commerces et services ayant une adresse postale dans la municipalité ont une plage de visibilité **gratuite** sur le site Web municipal. À la section « Informations aux citoyens » du site Web municipal, sélectionnez la page [Répertoire des commerces et services](#). **Ce répertoire fait l'objet d'une mise à jour.** Vous voulez être inscrit dans ce répertoire ou apporter des changements aux informations concernant votre commerce ou service, vous trouverez la procédure dans le [Muni-Info du printemps 2021](#). Merci aux personnes qui ont déjà donné suite à cet appel de mise à jour.

Francine Buisson, conseillère municipale

Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale » peu importe la nature, mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec :**

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](#) : www.st-elie-de-caxton.ca | Services aux citoyens | Sécurité publique | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca. ou

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900